

## **DEMANDES D'EQUIVALENCE**

Les candidats non titulaires d'un des titres ou diplômes requis peuvent demander une équivalence au titre de leur expérience professionnelle.

## **DIPLOMES REQUIS POUR LES CONCOURS ITRF EXTERNES**

Concours	Diplôme requis	Demande d'équivalence possible au titre :
INGENIEUR DE RECHERCHE	Diplômes classés au niveau 7 (anciennement I) (Master, DEA, DESS)	<ul> <li>du diplôme (diplôme délivré par un établissement public ou privé ; titre universitaire étranger)</li> <li>de la qualification professionnelle</li> </ul>
INGENIEUR D'ETUDE	Diplômes classés au niveau 6 (anciennement II) (Licence)	
ASSISTANT INGENIEUR	diplômes classés au niveau 5 (anciennement III) (DEUG, BTS, DUT, DEUST)	
TECHNICIEN DE RECHERCHE	Classe normale (TCN): diplômes niveau 4 (anciennement IV) (Baccalauréat)  Classe supérieure (TCS): diplômes niveau 5 (anciennement III) (DEUG, BTS, DUT, DEUST)	de la qualification professionnelle uniquement
ADJOINT TECHNIQUE	diplômes classés au niveau 3 (anciennement V) (CAP, BEP)	